

Affirmation d'un ordre du jour commun sur l'invalidité, la participation à part entière et l'emploi

Au Canada, plusieurs personnes vivent avec des maladies récurrentes ou épisodiques qui se caractérisent par une alternance de périodes de maladie et de bien-être. On l'a reconnu dans la réponse du gouvernement du Canada au rapport de 2003 intitulé *À l'écoute des Canadiens : une première vision de l'avenir du Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada* : « Les affections récurrentes et épisodiques sont de plus en plus courantes dans la société canadienne. »

De nombreux obstacles systémiques et pratiques empêchent des personnes aux prises avec des affections épisodiques de prendre part au marché du travail, aux communautés et à l'ensemble de la société d'une manière significative.

Or les personnes qui vivent avec des limitations ont le droit de participer à part entière, et en toute égalité, à la société canadienne. Un revenu adéquat fait partie intégrante d'une telle participation.

Les personnes qui vivent avec des limitations ont le droit de participer à part entière, et en toute égalité, à la société canadienne.

Plusieurs personnes qui vivent avec une invalidité ont besoin d'avoir recours à des programmes fédéraux, provinciaux et privés de soutien ou de remplacement du revenu, pendant les périodes où elles sont incapables de participer à part entière au marché du travail. Cependant, certains aspects de ces programmes peuvent être des incitatifs à s'abstenir d'une participation entière à l'emploi.

De fait, l'expérience de nombreuses personnes qui vivent avec des limitations révèle que ces programmes les emprisonnent dans une situation de pauvreté, en créant des obstacles au retour au travail ou à un maintien de l'emploi. Cela est particulièrement vrai de la situation des personnes qui vivent avec une invalidité épisodique.

Il est temps de réformer les programmes publics et privés de soutien et de remplacement du revenu, afin de satisfaire les besoins et les aspirations des personnes qui vivent avec des invalidités.

Nous exhortons le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les compagnies d'assurance à collaborer les uns avec les autres, et avec les personnes qui vivent avec des invalidités, afin de mettre en œuvre les réformes attendues depuis trop longtemps.

- ARCH
- L'association canadienne de la médecine physique et réadaptation
- L'Association canadienne des infirmières et infirmiers en sidologie (ACIIS)
- Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-sida)
- Dystrophie musculaire Canada
- Groupe de travail canadien sur le VIH et la réinsertion sociale (GTCVRS)
- Le Réseau canadien du cancer du sein (RCCS)
- Le Réseau juridique canadien VIH/sida
- Lupus Canada
- Ontario Breast Cancer Community Research Initiative (OBCCRI)
- Société canadienne de la sclérose en plaques
- Société canadienne du Cancer – Ontario
- Société canadienne du sida